

ÉVÈNEMENT

FÊTE DU TERROIR : SAVEURS, SAVOIR-FAIRE ET CONVIVIALITÉ



Les couleurs de l'automne s'installent doucement, et avec elles revient un rendez-vous incontournable pour petits et grands : la Fête du Terroir !

Venez visiter les étals de notre marché de producteurs, où vous retrouverez une sélection de produits locaux : légumes bio, confitures artisanales, miel, tisanes, bières locales... C'est l'occasion parfaite pour remplir votre panier et échanger directement avec les producteurs de la région.

Parce que la fête est aussi synonyme de danse, deux bals viendront rythmer la journée : Un bal pour les enfants en fin de matinée, suivi d'un Fest Deiz dans l'après-midi.

Une petite faim ? Une petite restauration est prévue sur place, crêpes et galettes seront à savourer dans une ambiance chaleureuse.

RENDEZ-VOUS LE DIMANCHE 26 OCTOBRE DE 10H À 18H, À L'ESPACE ROH MANÉ.

Le programme de la journée est en ligne sur plougoumelen.bzh

AGGLO

BROYAGE À DOMICILE : POUR VALORISER VOS VÉGÉTAUX



Branches, tailles de haies ou d'arbustes, l'automne est propice à générer des « déchets verts » et des allers-retours en déchèterie.

Et si ces déchets n'en étaient pas ? Véritable mine d'or, vos végétaux peuvent être recyclés directement dans votre jardin et nourrir votre potager, vos massifs, pieds d'arbres et de haies grâce au paillage. L'agglomération propose une prestation de broyage à domicile pour les branchages allant jusqu'à 15 cm de diamètre avec une prise en charge de 50 % du coût par la collectivité. Pour optimiser le coût, pensez à vous regrouper avec vos voisins ! Plus d'informations sur :

www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/mon-quotidien/dechets/broyage

Animation

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) organise un atelier «éveil musical» en présence du musicien Frédéric Gauter le 25 octobre à Plougoumelen. L'atelier débute à 10h. Sur inscription par téléphone : 02 97 40 11 62

SOCIAL

LEASING SOCIAL : LA MESURE RENOUVELÉE CETTE ANNÉE



Afin d'accélérer la transition écologique des véhicules, l'État renouvelle une offre de location longue durée de voitures électriques à moins de 200 euros par mois pour permettre aux ménages les plus modestes de passer à l'électrique. Vous pouvez bénéficier de ce dispositif sous certaines conditions. Vous pouvez évaluer votre éligibilité grâce au simulateur de l'ASP (Agence de Service et de Paiement) ou auprès de votre commercial chez un loueur conventionné. Plus d'informations sur :

www.ecologie.gouv.fr/leasing-social

MÉDIATHÈQUE

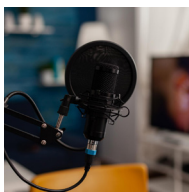
LES ANIMATIONS DE LA MÉDIATHÈQUE

Samedi 18 octobre | 10h

ATELIER PODCAST

Atelier gratuit parents et enfants.

A partir de 7 ans, sur inscription à la médiathèque.



ÉVÈNEMENTS

L'AGENDA DE VOS ANIMATIONS

Samedi 11 octobre | de 9h30 à 13h30

BOURSE AUX JOUETS

Espace Roh Mané

(Organisée par l'association Nounoulen)

Samedi 18 octobre | 20h30

Dimanche 19 octobre | 15h00

THÉÂTRE

Espace Roh Mané

Entrée : 7 euros le samedi, 8 euros le dimanche

CCAS

UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ POUR NOS SENIORS



Le traditionnel repas des aînés de la commune s'est tenu dimanche dernier dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Plus de 120 personnes se sont réunies à l'Espace Roh Mané pour partager un moment de retrouvailles. Ce rendez-vous annuel permet de renforcer les liens entre habitants et de saluer l'importance de nos aînés dans la vie communale. La journée s'est conclue en musique avec une animation dansante qui a rencontré un franc succès. Entre pas de danse et éclats de rire, tous garderont un excellent souvenir de ce moment de partage. A cette occasion, Léna Berthelot, Maire de la commune, a remis un cadeau aux deux doyens présents au repas : Marcelline SORGNIARD et Joseph ARS.

CITOYENNETÉ

LISTE ÉLECTORALES : COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour pouvoir voter, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune.

L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée en ligne jusqu'au sixième mercredi précédant le scrutin sur le site du service public (rubrique élections) :

www.service-public.gouv.fr

Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales de votre commune en vous rendant directement à la mairie.

